



# L'éthique politique de la sécurité

**By/Par** | **J. Peter Burgess**

International Peace Research Institute, Oslo (PRIO)

## **ABSTRACT**

The paper examines the political significance and interest of resorts to the precautionary principle. The precautionary principle may in fact be invoked by the decision theory in the realm of security, in particular on an international level. How should we face the increasing risks stemming from modern figures of conflicts? Such an increase in risks encourages a growing technologization and globalization of security devices. The uncertainty that pertains to such an evolution of risks points nevertheless to the responsibility of decision-makers, whose ethical duty lies in a resort to the precautionary principle as a guide towards the future, not only in the field of environment or health, but also in the realm of public security.

**Keywords:** precautionary principle, security, risk, conflict, technology, ethics, politics

## **RESUME**

L'article examine les enjeux et l'intérêt d'une application politique du principe de précaution. Ce principe peut en effet être utilisé par la théorie de la décision appliquée à la sécurité, notamment au plan international. Comment faire face à l'accroissement du risque lié aux formes modernes de conflit ? Cet accroissement tend à entraîner une technologisation et une mondialisation croissantes des réponses sécuritaires. L'incertitude liée cet accroissement du risque appelle pourtant responsabilisation des dirigeants qui ont pour devoir éthique de recourir au principe de précaution comme guide d'orientation dans l'avenir, non seulement dans le domaine environnemental ou sanitaire, mais encore dans le domaine de la sécurité publique.

**Mots-clés :** principe de précaution, sécurité, risque, conflit, technologie, éthique, politique

Cet article a été traduit de l'anglais par Sabine Plaud

## **LA NOUVELLE LOGIQUE DE L'INSECURITE: CONCEPT ET REALITE**

Comment mesure-t-on le changement dans une organisation comme l'OTAN, la plus grande alliance militaire de l'histoire ? Une simple analyse pourrait, dans un premier temps, commencer par distinguer entre les changements quant aux principes centraux sur lesquels reposent la force historique et la légitimité de l'alliance d'une part, et les changements quant aux faits empiriques concrets d'autre part. En bref : sont-ce les idées qui ont changé, ou le monde (ou les deux) ? Les termes de « défense collective », de « sécurité », de « stabilité », etc., désignent-ils quelque chose d'autre que ce qu'ils désignaient en 1949 (Washington), en 1991 (Rome), ou en 1999 (Washington) ? Ou bien est-ce plutôt le monde des événements, de tout ce qui n'est pas l'OTAN, qui a changé de façon significative, de telle sorte que les tâches « fondamentales » que l'OTAN s'assigne à elle-même s'en trouvent nécessairement modifiées ?

Le célèbre *concept* de base du traité de l'OTAN de 1949 est qu'il convient de garantir « la paix et la sécurité internationales, ainsi que la justice » d'une façon qui assure « la stabilité et le bien-être » (Article 1). Une consultation aura lieu au sein de l'Alliance chaque fois que « l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité » de l'un de ses membres sera menacée (Article 4). Notre propos ne saurait être ici de fournir une analyse complète de cette idée ; on peut cependant avoir de bonnes raisons d'avancer que l'interruption du type de stabilité et de bien-être telle qu'ils avaient été codifiés dans le traité de 1949 remet en question la légitimité des actions que le traité justifiait auparavant.

Du point de vue du changement quant à la réalité *empirique*, il y aurait beaucoup à dire au sujet de ce monde changeant et nouveau auquel l'alliance cinquantenaire est obligée de faire face. La façon dont le monde fonctionne aujourd'hui diffère significativement de la façon dont il fonctionnait en 1949. Il est évident que la carte politique du monde a énormément changé, tout particulièrement depuis 1989. Plus important encore, nous faisons l'expérience d'un ensemble nouveau et unique en son genre de menaces réelles pesant sur ces piliers que sont « la paix, la liberté et la sécurité ». Les conflits de l'après-guerre froide ainsi que les conflits post-coloniaux résiduels, les migrations, les pandémies, le crime organisé international et, qui plus est, un terrorisme international d'un genre nouveau : voilà certains des nouveaux défis qui doivent être intégrés au débat. Or si l'on en revient aux principes initiaux de l'Alliance, ces menaces n'ont rien à voir avec cette « intégrité territoriale » ou avec cette « indépendance politique » qui étaient centrales pour l'architecture conceptuelle initiale de l'Alliance.

Cette difficulté à concilier concept et réalité dans la façon dont l'Alliance se comprend elle-même est devenue tout particulièrement visible à la suite des attaques du 11-Septembre. Lorsque, au lendemain des attaques de New York et de Washington, on invoqua l'Article 5 du Traité de l'OTAN, on ne s'inquiéta guère du fait qu'aucun des paramètres qui étaient valides lors de la formulation de cet Article en 1949 ne pouvait ici potentiellement être

appliqué avec un degré quelconque de précision : il ne s'agissait pas d'attaques menées par un État-nation contre un autre État-nation, il ne s'agissait pas d'un cas de contiguïté spatiale et, pour entrer dans des considérations moins évidentes, il ne s'agissait pas d'une attaque dirigée contre l'Europe, qui aurait alors invoqué l'aide des États-Unis, mais du contraire. Cet appel à l'Article 5 n'a pas non plus conduit à une mise en œuvre de la structure traditionnelle de l'OTAN.

Tout cela ne constitue pas un argument, comme le voudraient certains, pour poser l'inutilité de l'Alliance. Cela constitue plutôt un appel à une lecture plus large et plus critique de la part de l'Alliance elle-même au sujet de ce qu'elle est ou de ce qu'elle peut être à l'époque actuelle. Le point de départ pour cela est la prise de conscience du danger qu'il y aurait à considérer que l'Alliance est et sera toujours ce qu'elle est aujourd'hui. On peut d'ailleurs mettre au crédit de l'Alliance d'avoir fait preuve d'une souplesse surprenante sur ce point. La « transformation » mentionnée plus haut témoigne du fait que l'OTAN a répondu aux changements du monde par des changements de concepts. Il faut que ce processus se poursuive, même s'il doit nous conduire à l'idée que l'OTAN doit se muer en un organe strictement diplomatique, dont le portefeuille potentiel ne comportera un jour plus d'opérations militaires.

### **LES « NOUVEAUX » DEFIS SECURITAIRES NON MILITAIRES**

Dans chaque aspect de la vie entre en jeu une certaine conception de la sécurité<sup>1</sup>. Malgré le fait que la peur, l'angoisse, le danger et le doute constituent des expériences sociales et individuelles fondamentales, l'étude scientifique de la sécurité s'est traditionnellement limitée au champ des études internationales, principalement en rapport avec la situation des États-nations dans leurs relations les uns avec les autres. Selon cette conception conventionnelle, l'État est tout à la fois l'objet de la sécurité et son premier fournisseur. On trouve aujourd'hui une littérature florissante pour revisiter la notion traditionnelle de sécurité élaborée pendant la Guerre Froide (Aggestam & Hyde-Price, 2000; Alkire, 2003; Baldwin, 1995; Baldwin, 1997; Booth, 2005; Brown, 1997; Buzan, 1991a; Buzan, 1991b; Dalby, 1997; Dalby, 2000; Derian, 1993; Dillon, 1996; Huysmans, 1998; Kaldor, 2000; Lipschutz, 1995; Rothschild, 1995; Tickner, 1995; Ullmann, 1983; Wæver, 1997; Wæver, 2000; Williams, 1994; Wyn Jones, 1999).

La littérature en question s'appuie sur un consensus général, aussi bien parmi les théoriciens que parmi les acteurs, sur le fait que les États, les individus et les sociétés doivent faire face à une *large gamme de menaces sur la sécurité*, aussi bien nouvelles que traditionnelles. De nouvelles formes de nationalismes, de conflit ethnique et de guerre civile, les technologies de l'information, la guerre biologique et chimique, les conflits liés aux ressources, les pandémies, les migrations de masse, le terrorisme international et les dangers environnementaux sont autant de défis pour les manières conventionnelles d'aborder les menaces et de garantir la sécurité de toutes les régions du monde. La conscience croissante

---

<sup>1</sup> Je suis reconnaissant à Naima Mouhleb pour m'avoir aidé dans mes recherches lors de la préparation de ce chapitre.

de ces nouvelles menaces constitue un défi pour la façon dont on conçoit aujourd'hui les principes et les tâches des réflexions en matière de sécurité.

Au sein de cette large gamme d'insécurité, on peut isoler deux traits distincts qui caractérisent les menaces sur la sécurité : elles excèdent les limites de l'État-nation, et elles sont interconnectées à travers des processus liés à la mondialisation. Pas un seul État ne saurait aujourd'hui gérer tout l'éventail des menaces mises sur sa propre sécurité, de même qu'aucun État ne saurait gérer les menaces mises sur la sécurité de ses voisins, tant au sein de sa région qu'à l'extérieur. Dans notre contexte mondialisé, le *défi du maintien de la sécurité* ne se limite plus à la politique étrangère traditionnelle ni aux outils militaires dont disposent les États-nations ; on ne considère désormais plus la sécurité et l'insécurité comme conditionnées exclusivement par la géopolitique et par la force militaire, mais également par des facteurs sociaux, économiques, environnementaux, moraux et culturels (Tuchman, 1989; Suhrke, 1999).

*Ce changement profond dans notre façon de penser la sécurité n'est pas uniquement un changement empirique, mais également un changement conceptuel.* La logique conceptuelle de la sécurité a connu une évolution significative au cours des dernières décennies. Par cette expression de logique conceptuelle, nous comprenons la fonction d'interaction de trois dimensions de ce concept : son objet, son sujet et son opérativité.

## **L'INFLATION DE LA SECURITE ET DE L'INSECURITE**

Le concept de sécurité a connu une histoire relativement brève et remarquablement agitée. Cela s'associe à une inflation que l'on peut observer dans l'emploi de ce concept. Bien au-delà de la portée de la sécurité nationale traditionnelle, une nouvelle économie de la sécurité a fait apparaître, au moyen de procédures d'identification, d'analyse, de réagencement et de prises de position, un nouvel ensemble de menaces sur la sécurité auxquelles elle se propose de répondre par un ensemble de nouvelles mesures sécuritaires adaptées. Cette économie est une *machine animée d'un mouvement perpétuel* : des menaces dont nous n'avions jamais su que nous y étions réellement confrontés s'avèrent trouver une réponse dans de nouveaux moyens de différenciation. Cette tendance peut être caractérisée par cinq observations générales.

*Premièrement*, la sécurité se voit *de plus en plus commercialisée*. La sécurité est devenue une marchandise que l'on peut acheter ou vendre sur un marché de la sécurité plus ou moins ouvert. Des gardiens de sécurité relevant de sociétés commerciales remplacent désormais les forces de police publiques, le nombre de tâches réalisées par des consultants de sécurité sous contrat a connu une forte augmentation, les forces de sécurité nationales sont remplacées par des mercenaires. La marchandise de la sécurité circule par-delà les frontières, les classes sociales, les services, les organisations, les intérêts et les allégeances.

*Deuxièmement*, les fournisseurs de sécurité, qu'ils soient publics ou privés, ont de plus en plus fréquemment recours à des *solutions technologiques*. Si tant est que la sécurité ait jamais été considérée comme une entreprise humaine (question sur laquelle nous reviendrons), il reste que c'est, selon toute vraisemblance, bien moins le cas aujourd'hui. Les êtres humains n'ont jamais fait si peu partie de l'équation sécuritaire. Les défis actuels en matière de sécurité sont plus que jamais résolus par un investissement dans les outils

scientifiques, dans le projet d'un développement de solutions plus certaines, plus précises, plus invisibles et plus fiables pour répondre aux menaces à la sécurité. Les humains, qui sont l'objet traditionnel de la sécurité, sont de plus en plus considérés comme des obstacles aux solutions en matière de sécurité, dont ils réduisent l'efficacité. Le paradigme de la sécurité, aujourd'hui, serait un outil dont les qualités technologiques rendraient possible l'absence des humains.

*Troisièmement*, cette technologisation de la sécurité nous a permis d'atteindre un stade avancé dans l'industrialisation de la sécurité, ce qui implique une sorte de *différenciation interne des 'produits'*. Selon la logique bien rôdée du capitalisme moderne, l'augmentation de la demande n'est pas fonction du besoin, mais plutôt une fonction de l'offre : plus l'offre de solutions sécuritaires commercialement disponibles est importante, et plus nous en avons besoin. Or la sécurité est elle-même une marchandise : plus nous en avons besoin, et plus elle se voit diversifiée, localisée, taillée sur mesure pour son contexte, son consommateur, son usager.

*Quatrièmement*, la sécurité a fait l'objet d'une *mondialisation*. Et ce alors même qu'elle était traditionnellement rattachée à l'autonomie d'un État-nation territorial, aux catégories, préoccupations et outils propres aux frontières politiques et géographiques, où ce sont des délimitations physiques qui séparent l'ami de l'ennemi et la guerre de la paix. Cet attachement, pour ne pas dire cette prédication, territorial(e) de la sécurité est quelque chose qui se relâche petit à petit. L'image de la menace s'est faite plus diffuse et de plus omniprésente, ambiguë et invisible. De plus, on assiste, en conjonction avec les changements que connaît le concept de sécurité, à une émergence de la notion de risque. Le *risque* remplace le *danger* comme objet des questions de sécurité. Le discours sur le risque substitue au danger *réel* un danger virtuel, non spécifié et cependant calculable.

*Cinquièmement*, l'effet collectif qu'impliquent ces transformations de la notion de sécurité consiste dans la *production d'insécurité*. En d'autres termes, l'insécurité s'accroît proportionnellement à l'accélération de la réflexion sur la sécurité et au changement dans les conceptions de la sécurité. La lutte contre toute une variété de formes de menaces différentes conduit le plus souvent à des réponses instrumentales et technologiques qui laissent peu de place aux sujets humains. On fortifie des murailles, on érige des barricades, on développe des systèmes de détection. Pourtant, ces systèmes technologiques n'ont qu'un effet limité pour garantir notre sécurité. Et ils ont pour effet collatéral de nous rendre moins sûrs de nous, moins confiants, plus dépendants. Qui dit moins de confiance dit aussi moins de sécurité.

## **L'ÉMERGENCE DU RISQUE ET L'IMPACT DE L'IMPROBABLE**

Dans le sillage de cette inflation concernant la portée du concept de sécurité, la mutation la plus remarquable concernant la façon courante de penser la sécurité est peut-être à rechercher dans l'émergence de la notion de risque. L'étude du risque et de sa gestion dans les sciences sociales a vu sa portée s'accroître de façon significative au cours des deux dernières décennies. Cela correspond en général à un besoin induit par le marché de quantifier et bien entendu de minimiser toute incertitude concernant l'avenir. Le fait de *ne*

*pas savoir* quel événement négatif nous prépare l'avenir à un coût en termes d'argent et d'efficacité lorsque l'on est en compétition avec des personnes qui savent. Les dangers deviennent ainsi l'objet des sciences actuarielles. Le risque peut être calculé; le résultat de ce calcul peut servir de base à l'action, même en l'absence de connaissance réelle de l'événement en question.

Les contextes dans lesquels le concept de « risque » remplace la notion de danger ou de menace sont de plus en plus nombreux. Ce que cela implique, c'est que, dans l'« environnement sécurisé » d'aujourd'hui, nous pouvons, même si nous ignorons en quoi consiste le danger, répondre à cette *non-connaissance* comme s'il s'agissait d'un type de *connaissance*. Même un danger inconnu est susceptible d'être intégré dans le calcul sur les moyens d'y répondre comme s'il s'agissait d'un danger connu. Cette implémentation de la pensée du risque est une réponse à l'émergence de menaces non conventionnelles, et plus précisément aux menaces qui introduisent une ambiguïté dans l'interprétation des menaces sur la sécurité.

La différence entre le connu et l'inconnu n'est pas uniquement empirique. La différence entre le connu et l'inconnu est asymétrique. L'inconnu, outre le fait qu'il soit empiriquement inconnu, s'accompagne de l'*effet* esthétique, moral et culturel qu'il nous fait d'être inconnu. L'asymétrie du connu et de l'inconnu repose dans l'étonnement ou dans le choc que génère celui-ci en apparaissant de façon inattendue. Il se produit une réaction voire une indignation presque *morale* lorsqu'il apparaît d'une façon qui ne correspond pas à la façon dont nous nous étions préparés à agir dans le monde. Cela implique une assertion sur nous, sur la connaissance que nous avons de nous-mêmes et de notre environnement.

Ce Cygne Noir est quelque chose que Taleb caractérise comme un *être extérieur*<sup>2</sup>, comme un phénomène qui se trouve « en dehors du règne des attentes régulières », comme quelque chose qui ne saurait être immédiatement intégré dans une quelconque chaîne d'événements logiquement associés. De tels phénomènes extérieurs, selon Taleb, se caractérisent par trois qualités : *premièrement*, la « rareté », c'est-à-dire le fait de se trouver en dehors de l'expérience régulière, au sens où rien, dans le passé, n'indique à proprement parler qu'ils devraient normalement avoir lieu ; *deuxièmement*, le fait qu'ils exercent un « impact extrême », c'est-à-dire qu'ils aient des effets qui sortent eux aussi de l'ordinaire ; et *troisièmement*, leur « prédictibilité rétrospective », c'est-à-dire le fait que, bien qu'ils soient inattendus d'une part et exercent un impact inattendu d'autre part, nous faisons cependant preuve d'une singulière capacité à leur trouver des explications entièrement cohérentes et concluantes une fois qu'ils se sont produits (Taleb, 2007: xvii-xviii).

Il y a deux raisons fondamentales qui font que les Cygnes Noirs exercent un impact sur le monde. La *première* est entièrement conventionnelle : il s'agit de l'impact exercé par *la force des événements* eux-mêmes. Le déclenchement de la Première Guerre Mondiale, le krach de 1929, la crise pétrolière de 1972, l'accident de Tchernobyl en 1989, les attentats du 11-Septembre, etc., ont exercé tous les effets empiriques réels qui sont connus et documentés, ou qui du moins sont connaissables. Quant au *second* impact, il se rattache de façon secondaire au premier. Mais il ne concerne pas une connaissance d'événements ou de faits. Il concerne la *non-connaissance*. Il concerne ce que nous ne connaissons pas. Ou plutôt, il concerne ce que nous connaissons *à présent* mais que nous ignorions auparavant,

---

<sup>2</sup> *outlier* [n.d.t.].

alors même que les choses auraient pu être et auraient été autrement si nous en avions eu une connaissance. Il concerne le caractère *imprévisible* du phénomène en question. La connaissance de ce que nous ignorions, du fait *que* nous l'ignorions, ainsi qu'une idée morale quant à la signification de cette ignorance.

De toute évidence, ce caractère imprévisible est également empirique : l'événement qui n'avait pas tout simplement et factuellement pas été prévu n'en est pas moins un événement empirique. Cependant, ce fait secondaire est doué d'une immense force historique, d'un impact immense sur la façon dont nous comprenons le monde. Cet effet secondaire combine des faits et un pathos humain. Il *combine* des faits et un pathos humain : deux domaines de l'expérience pour lesquels *aucune* des sciences, qu'il s'agisse des sciences naturelles ou des sciences humaines, ne dispose des outils qui leur permettraient d'en rendre compte. Cet effet secondaire rend manifeste la façon dont les faits eux-mêmes, de par l'expérience que l'on en fait, contiennent des émotions, du désir, des espoirs et des aspirations, des craintes et des déceptions.

Les sciences, et en particulier les sciences sociales, traitent plutôt ces phénomènes de façon rétrospective. Comme le signale Taleb, les sciences sociales ont, dès les premiers commencements de cette conceptualisation du risque et de l'analyse du risque, feint de posséder des outils capables de mesurer l'incertitude comme s'il s'agissait d'un phénomène empirique, comme s'il s'agissait par exemple de mesurer la température. Ce sont les industries de l'assurance et de la finance qui ont porté cette illusion à son point culminant : l'incertitude de la perte se voit calculée comme il convient afin de l'éliminer de l'équation du profit. Pourtant, en un sens tout à fait réel, ce que nous ignorons a des conséquences historiques bien plus importantes que ce que nous connaissons. Ce que nous ignorons, c'est ce dont l'événement est pour nous inconcevable. Lorsque cela se produit en effet, et ce contre toute vraisemblance conceptuelle, alors cet événement revêt une signification immense.

Pourtant, l'expérience de l'inconnu ne constitue pas seulement un problème pour les sciences en raison du pathos moral et non scientifique qu'il génère : ici, la connaissance elle-même *repose* sur le pathos. Nous ignorions que ces choses allaient se produire. En outre, si nous *avons su* qu'elles allaient se produire, alors elles ne se seraient pas produites. Leur poids ou leur signification historique dérive de leur caractère imprévisible, de l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons. Comme le formule Taleb :

Si le risque [du 11-Septembre] avait été raisonnablement concevable le 10 septembre, il ne se serait pas réalisé. Si une telle possibilité avait été jugée digne que l'on y prête attention, des avions de combat auraient patrouillé autour des tours jumelles, les avions auraient verrouillé leurs portes blindées, et l'attentat n'aurait pas eu lieu. Quelque chose d'autre aurait eu lieu. Quoi ? Je l'ignore. (Taleb, 2007: xix)

Ce qui est ici tout à fait surprenant, c'est le fait que la non-connaissance soit plus significative que la connaissance. Ce que nous *ne connaissons pas* exerce un impact plus important que ce que nous connaissons. Ou encore, notre non-connaissance engendre des conséquences bien plus importantes que celles qu'aurait engendrées notre connaissance.

Toute l'opposition logique entre les faits (qui ont une signification, des conséquences, etc.) et les non-faits, la fiction, la poésie, les images, etc., est ici rendue problématique. Ce qui arrive arrive, mais non pas de façon simple, autonome, non-problématique, comme

événement singulier, dépourvu de passé ou de futur. *Ce qui arrive arrive parce que cela n'était pas censé arriver.* La non-connaissance de cet événement est profondément impliquée dans la causalité de celui-ci.

Ainsi, selon Taleb, la formulation correcte pour caractériser une ignorance inoffensive ou bénigne n'est pas que « ce que l'on ignore ne saurait nuire ». C'est plutôt : « ce que l'on connaît effectivement ne saurait nuire ». En effet, ce que l'on connaît a déjà intégré le monde empirique, a déjà eu lieu : le mal est fait, les vies sont perdues. C'est là quelque chose qui nous a peut-être nui mais qui, à proprement parler, ne renferme désormais plus la puissance de nous nuire.

## **RISQUE ET RESPONSABILITE**

Il est évident que cette situation entraîne également, en dernière instance, d'importantes conséquences éthiques. En effet, assumer une responsabilité implique, dans toute situation donnée, de se rapporter à l'inconnu. Assumer une responsabilité en un sens fortement éthique, c'est agir en l'absence de connaissance. Une connaissance complète et intégrale ôterait toute signification à la responsabilité. La connaissance met de côté l'impératif éthique. La connaissance, notamment lorsqu'il s'agit de se protéger des dangers non perçus de l'inconnu, n'exige pas de notions éthiques particulières. Son évidence transparente est une évidence factuelle, empirique, et non une évidence normative, éthique ou orientée par des valeurs. La vraie responsabilité prend la forme de l'*invention*, où l'on crée quelque chose sans s'appuyer sur une quelconque matière première. Il se peut qu'une connaissance empirique, par exemple une connaissance statistique basée sur des occurrences passées, vienne étayer nos réflexions, mais elle ne saurait nous indiquer ce que nous devons faire. La connaissance empirique ne prend aucune part au moment éthique de la prise de décision (Derrida, 1999: 19-20). Bien au contraire, elle peut même, selon la conception de Taleb, lui faire obstacle. « Pourquoi, demande-t-il, la lecture du journal aboutit-elle à *amoindrir* la connaissance que nous avons du monde » ? La raison en est que la majeure partie des phénomènes de la vie ne seront jamais apparus sur notre radar épistémologique avant de passer dans le passé, dans l'ensemble des événements qui se sont produits dans le passé. Ils n'auront jamais relevé du domaine de la connaissance réelle sur ce qui est. La connaissance qui serait vraiment susceptible de changer quelque chose est invisible pour nous au moment de vérité, au moment de la décision ou de la responsabilité. La connaissance qui pourrait faire la différence n'est pas reconnaissable en tant que connaissance qui pourrait faire la différence, et ce parce que nous ne saurons jamais en quoi elle ferait une différence si on la supposait, parce que nous ne l'aurons jamais enregistrée comme connaissance en un sens correct, convenable, approprié, adapté. Nous ne pouvons pas savoir qu'un avion dérouté va donner lieu à un attentat terroriste par collision à moins que nous ne le sachions *déjà*. Pourtant, l'histoire a démontré que les gardiens épistémologiques de nos esprits et de nos cœurs disposent d'une immense capacité de bloquer ce qui, pour nous, excède le règne de l'imaginable. Pour reprendre la formule du chanteur français Renaud : « Si la démocratie pouvait vraiment changer le monde, les élections seraient sûrement interdites ».

## **S'ORIENTER DANS L'AVENIR AU MOYEN DU PRINCIPE DE PRECAUTION**

Selon la logique que nous avons présentée, la prise de décisions douées d'une réelle importance pour les vies humaines – c'est-à-dire consistant en quelque chose de plus qu'en une simple reconnaissance de ce qui est déjà et est déjà connu – est quelque chose qui se produit *toujours* en l'absence de la connaissance empirique qui conviendrait. En d'autres termes, si nous savions déjà ce qu'il nous faut savoir, alors l'événement en question serait déjà, en un certain sens, décidé, déjà résolu, déjà fixé. En tout cas, il ne relèverait plus de la sphère de la prise de décision. Le fait de reconnaître cela nous aide à comprendre l'émergence fulgurante de ce que l'on désigne comme le *principe de précaution*. Ce principe comporte une infinité de définitions, qui varient selon la spécialisation scientifique. Toutes, cependant, pointent dans une même direction fondamentale : elles assignent au principe de précaution l'impératif d'entreprendre l'action en l'absence de, ou en anticipation d'une *connaissance* scientifique du type de celle qui serait nécessaire pour prendre la décision comme il convient. Et, comme le suppose le principe de précaution, la raison pour laquelle une telle décision doit être prise, de même que les actions qui s'ensuivent doivent être entreprises, est que le fait de *ne pas* entreprendre cette action aurait des conséquences négatives plus importantes que celles qu'entraînerait le fait de l'entreprendre.

L'essor de ce concept possède tout à la fois une explication historique profonde et un ancrage pragmatique plus récent. Tout d'abord, l'explication historique de ce principe situe son émergence dans une phase de modernité tardive et de capitalisme avancé où la spécialisation dans les sciences ainsi que la différenciation des produits sur le marché libéral conduisent ensemble à une importante multiplication des types de connaissance, ainsi qu'à l'impossibilité virtuelle de toutes les maîtriser. La maîtrise d'un seul domaine donné de la connaissance scientifique exige aujourd'hui une spécialisation qui exclut toute connaissance ne serait-ce que du domaine voisin le plus proche. En outre, la condensation du temps et la simultanéité des événements telle qu'elle est induite de nos jours par les médias engendrent un impératif temporel de l'action, une perception de la rapidité des événements, et un impératif politique voire parfois éthique d'agir le plus tôt possible (Virilio, 1977; Virilio, 1978).

Les usages politiques du principe de précaution se sont, pour un certain nombre de raisons, limités aux problèmes d'environnement et de santé publique tels qu'ils pouvaient se poser aux politiques publiques. Ainsi, les questions relatives au changement climatique, à la pollution, à la sécurité alimentaire et à la santé publique en général sont souvent abordées en référence à ce principe. Un certain nombre d'accords environnementaux et de traités s'en sont servi de base pour traduire leurs constats de dégradation environnementale en pronostics politiques. Ce principe fut adopté dans le Traité de Maastricht. Ces domaines revêtent, pour les activités de l'Union Européenne, une importance toute particulière dans le domaine de la protection de l'environnement, qui est le point central du titre XIX du Traité sur l'Union Européenne.

Dans la Communication de la Commission sur le recours au Principe de Précaution datant de 2000, ce principe est mis en rapport avec des questions de politiques publiques et de prise de décision, ainsi qu'avec les défis pour le libéralisme politique auxquels nous confrontent les insécurités contemporaines :

De ce fait, les décideurs sont confrontés à un dilemme permanent, celui d'établir un équilibre entre les libertés et les droits des personnes, des secteurs d'activité et des organisations, d'une part, et la nécessité de réduire le risque d'effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine, animale ou végétale, d'autre part. Par conséquent, trouver l'équilibre adéquat permettant de prendre des décisions proportionnées, non discriminatoires, transparentes et cohérentes requiert un processus de prise de décision structuré, fondé sur des données scientifiques détaillées et autres informations objectives (Commission Européenne, 2000).

Le déploiement du principe de précaution constitue en ce sens un défi en matière de prise de décision. D'ailleurs, il constitue lui-même une forme de prise de décision. La fonction centrale de cette prise de décision est l'évaluation, la gestion et la communication du risque. Il devrait conduire, selon la Communication, à l'adoption de mesures proportionnées, non discriminatoires, cohérentes, fondées sur une analyse du rapport coût-bénéfice, sujettes à révision et potentiellement rapportées à des acteurs responsables.

Le principe de précaution sera invoqué sous deux conditions :

1. L'identification d'effets potentiellement négatifs découlant d'un phénomène, d'un produit ou d'un processus ; et
2. Une évaluation scientifique du risque qui, en raison de l'insuffisance des données, de leur caractère non concluant ou encore de leur imprécision, ne permet pas de déterminer avec une certitude suffisante le risque en question.

Le principe de précaution est donc invoqué à condition qu'un phénomène inconnu semble possible, et que la probabilité de voir le phénomène non désiré ou négatif se réaliser soit supérieure à l'impossibilité mais inférieure à la nécessité. En d'autres termes, il faut prendre en compte tout un éventail de degrés de probabilités ou d'intensités de la connaissance. Le principe de précaution ne repose en ce sens pas sur une connaissance, mais plutôt sur une méta-connaissance, sur une connaissance au sujet de la connaissance. Il repose sur une connaissance incertaine d'une *probabilité probable*.

La connaissance du risque en général, et en particulier du type de risque qui est exigé pour que l'on invoque le principe de précaution constitue donc en effet un type singulier de connaissance. Toutefois, la Communication de 2000 à la Commission Européenne nous éloigne considérablement de la conception phénoménologique ou empirique du risque présentée auparavant par Taleb. Après tout, le risque, quelle que soit sa mesure, se déploie autour d'expériences menées par des individus, et il ne constitue que partiellement une branche scientifique du savoir. Il est profondément lié à une *expérience* individuelle et collective. Mais non pas avec l'expérience de la connaissance : plutôt avec l'expérience de la non-connaissance, avec une certaine *expérience* de l'inconnu, du fait de connaître l'inconnu et de s'y rapporter.

### **INCONNUS INCONNUS**

Le concept de risque recouvre une large gamme de dimensions de l'expérience humaine : il reflète notre expérience du passé et nos aspirations pour l'avenir, il s'appuie sur notre

expérience individuelle propre ainsi que sur l'expérience d'autrui, il reflète ce que nous connaissons et s'engage nécessairement dans l'inconnu, il fait tourner l'incertitude autour de la certitude, et met en cause la seule frontière entre foi et raison. Le risque est profondément impliqué dans la métaphysique de l'inconnu, dans notre intérêt pour l'au-delà. C'est là quelque chose qui peut être clairement illustré par une reconstruction historique du risque. Depuis sa toute première apparition, le risque semble inséparable de la religion, et ce depuis la Grèce antique jusqu'aux superstitions du Moyen-âge, jusqu'aux philosophes des Lumières, et au-delà. En d'autres termes, le risque n'est pas seulement une nécessité *physique* qui dériverait de la réalité de ce que l'on désigne communément comme 'lois' de la nature. Il s'agit également d'un phénomène *régi par des valeurs*. Il caractérise une certaine relation entre des sujets humains et d'autres sujets. Une relation entre des espoirs et des besoins, des craintes et des aspirations. Cette expérience du risque n'est pas un simple accessoire à la vie humaine et à l'expérience. Elle leur est centrale.

On peut trouver une remise en cause improbable, divertissante et étrangement lucide de ces catégories de la connaissance dans cette déclaration de l'ancien secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld, déclaration prononcée lors d'une conférence presse en pleine guerre irakienne, au moment où les services de renseignement alliés semblaient éprouver quelque doute et où la confiance dans la stratégie américaine pour mettre un terme à la guerre était au plus bas.

Dans cette conférence relative aux difficultés rencontrées par les États-Unis et par les troupes alliées pour faire face aux insurrections, et ce en raison de la nature indéterminée de la menace terroriste, le secrétaire américain à la Défense formula la sentence suivante, rééditée par la suite et publiée dans un recueil de poèmes de Rumsfeld intitulé *Pieces of Intelligence* [*Morceaux d'intelligence*] :

Comme on le sait,  
Il y a des connus connus.  
Il y a des choses que nous savons que nous savons.  
Nous savons également  
Qu'il y a des inconnus connus  
C'est-à-dire  
Que nous savons qu'il y a des choses  
Que nous ne savons pas.  
Mais il y a aussi des inconnus inconnus,  
Ceux dont nous ne savons pas  
Que nous ne les savons pas (Seely, 1993: 2).

Ce « poème » de Rumsfeld, tel qu'il est formulé, divise la connaissance en deux dimensions, théorique et objective. En d'autres termes, il distingue entre deux *modes* différents de la connaissance, en fonction des deux différents types d'objets empiriques connus et inconnus.

En vue de schématiser et de rendre compte de ces dimensions, Daase et Kessler ont adopté un cadre théorie/objet (Daase & Kessler, 2007).

		<i>Point de vue empirique</i>	
		Connus	Inconnus
<i>Point de vue</i>	connus	<b>péril</b>	<b>Menace</b>
<i>Méthodologique</i>	inconnus	<b>ignorance</b>	<b>désastre</b>

Selon cette logique, les objets empiriques connus peuvent en général être présentés au sujet du risque selon deux modes. Tout d'abord, ils peuvent être simplement connus et reconnus comme tels par les personnes concernées par le risque ou le danger. Il s'agit des « connus inconnus » ou des « périls ». Ils tombent essentiellement en dehors du domaine du risque, au sens où aucune incertitude ne leur est associée. Il s'agit de dangers présents et pleinement perçus. On ne se pose pas la question de savoir ce qu'il faudrait faire pour en atténuer les conséquences. Au même chapitre, les phénomènes dont les dangers sont connus mais qui ne sont pas présents, relèvent du champ de l'« ignorance », et ce parce qu'ils sont simplement inconnus. Il s'agit des connus inconnus. Eux aussi n'ont que peu voire pas de conséquences en matière de risques, dans la mesure où ils n'admettent pas la possibilité de dangers connus. En troisième lieu, les « inconnus connus » correspondent à ce que l'on désigne communément comme « risque », à cette connaissance qu'il y a des dangers « par ici », dans une proximité imminente par rapport à laquelle on peut prendre des mesures adéquates. Cependant, la généralité de cette connaissance n'est pas encore pleinement transformée en faits empiriques. De tels phénomènes existent sur notre « radar » empirique en tant que menaces, et cependant ils ne se sont pas encore concrétisés comme dommages ou comme maux. Enfin, le domaine des « inconnus inconnus » occupe une place conceptuelle et empirique centrale dans ce schéma, qui diffère radicalement de celle des autres. Il relève d'un ordre différent de la connaissance. Il s'agit du champ du désastre, du danger impensable. Il ne s'agit pas d'un danger du type de celui que nous connaissons déjà, mais dont nous ignorons si sa réalisation est ou non imminente. Il s'agit du danger dont la « dangero-sité » n'a pas d'existence concrète. Nous ne savons tout simplement pas s'il y a quelque chose que nous ne savons pas. *Moins* le danger devient déterminé, *plus* le danger se déplace dans le domaine de l'inconnu inconnu : *plus* il a d'impact, *plus* il peut entraîner de changements sociaux, culturels ou économiques réels.

## **RISQUE ET REPRESENTATION DE LA VALEUR**

Une solution de substitution à ces approches de la valeur, ou plutôt un complément puisqu'elle se contente de déplacer le niveau de l'analyse, pourrait reposer sur des arguments relatifs à la nature de la rationalité elle-même. Essayons d'aborder l'évaluation du risque, la gestion du risque et la communication comme des questions de *représentations*. Le principe de précaution, qui joue un rôle si important dans les conceptions de l'incertitude propres à

l'UE, constitue à bien des égards une théorie sur la façon dont on peut raconter des histoires au sujet de l'avenir. En employant ce terme d'« histoires », notre but n'est pas de suggérer que les pronostics de risques ne sont pas vrais. Nous insistons cependant en effet sur deux caractéristiques des récits de risque : *premièrement*, que les histoires d'évaluations de risques *peuvent ne pas* être vraies ; et, *deuxièmement*, que la *possibilité* qu'elles ne soient pas vraies est la *condition* pour qu'elles puissent seulement avoir une signification. Tout cela nous met face à un moment profondément éthique, aussi bien pour les sciences sociales que pour les sciences naturelles.

*Premièrement*, les énoncés exprimant une évaluation de risque possèdent cette caractéristique épistémologique bien particulière qui consiste dans le fait de pouvoir parfaitement être faux, et même d'être probablement partiellement faux, et ce bien qu'ils aspirent tout naturellement à la vérité. Ils s'appuient sur autant de faits, d'analyse et de probabilité que l'on peut en disposer, et cependant ils relèvent d'un genre particulier, d'un sous-ensemble particulier, celui de la *non-connaissance*. En se présentant eux-mêmes comme des évaluations de risque, ils se placent eux-mêmes dans une épistémologie particulière, et ils se situent eux-mêmes dans un espace de jugements de valeurs.

*Deuxièmement*, cet horizon de fausseté possible, d'inexactitude ou d'illusion est le fondement même de ce qu'est le risque. Le risque est nécessairement potentiellement faux. Ainsi, l'élément de malaise qui s'attache au fait de soupçonner qu'il y a peut-être par ici quelque chose d'indésirable qui nous guette est encore accentué par l'incertitude, et par le pathos humain qu'implique, dans une société hautement technologique et hautement rationnelle, le fait de ne pas savoir jusqu'à quel point nous savons que l'inconnu est peut-être par ici. En ce sens, l'évaluation du risque ressemble dans une certaine mesure aux fictions.

Les fictions elles-mêmes, rappelons-le, peuvent s'avérer vraies. Lorsque c'est le cas, on assiste à une transgression de limite que la société ne saurait tolérer. De là le démenti exprimé par tous les auteurs de fictions : « peu importe le degré de vérité de cette histoire ; elle n'est pas vraie, surtout pas dans le cas où elle se trouve justement être vraie ».

C'est ce même dilemme épistémologique qui vaut dans le cas de l'évaluation du risque : il se peut que notre évaluation du risque soit absolument vraie, mais cela n'accroît en rien son utilité pour nous (le possible délit de diffamation à l'égard de Dieu) puisque nous ne saurions savoir qu'elle est absolument vraie. (Pour poursuivre l'analogie du démenti : la déclaration de la non-vérité de la vérité préserve légalement un auteur contre toute diffamation, tandis que la reconnaissance de la vérité de la non-vérité nous protège de la diffamation à l'égard de Dieu).

Pour cette raison, nous avons en effet besoin d'une théorie du risque qui puisse comprendre ce dernier comme une sorte de connaissance et de représentation de quelque chose qui dispose d'un type d'existence unique. En effet, le risque est, entre autres, une *représentation*. Il exprime une réalité qui n'est pas présente, ni dans l'espace ni dans le temps. Dans certains cas, comme nous l'avons vu avec le modèle de Daase et Kessler, il représente quelque chose d'absolument impensable. A l'instar des représentations linguistiques en général, le fait que cette représentation soit douée de signification dépend de l'absence de son objet-référent. Mais à la différence des représentations linguistiques en général, le risque représentationnel contient une stratégie de *mise en garde* contre ce qu'il représente.

A cet égard, le risque peut donc avec profit être analysé en termes de *discours*. Par *discours*, nous entendons un ensemble de règles et de procédures tacites qui gouvernent la formation d'énoncés doués de sens dans un contexte culturel donné. Le discours contribue en ce sens à la production structurée de connaissance via le langage. Parmi les composantes essentielles de cette structuration, en ce qui concerne le risque, on trouve notamment : l'horizon de danger contre lequel cette connaissance est dirigée, les défenses sociales, officielles et non-officielles, visant à se préserver de ce danger, les normes de connaissance et de comportement personnelles et culturellement déterminées, politiques et socialement déterminées qui aident à l'organiser, etc.

Le concept de discours vise donc à dépasser l'opposition traditionnelle entre ce que l'on *dit* au travers du langage, et ce que l'on *fait* en pratique. Le discours structure et fournit des principes généraux pour déterminer ce qui est estimable et ce qui ne l'est pas, ce qui est légitime. Il gouverne la *façon* dont on peut parler d'un thème donné, le type d'arguments dont on dispose, ceux dont on ne dispose pas, etc. En cela, le discours n'est *pas* uniquement transparent, n'est pas un simple conduit ou un simple tuyau qui transmettrait la connaissance d'un agent à un autre. Cette analyse programmatique du risque comme discours devrait donc, malgré les risques nécessaires, contribuer à notre compréhension, compréhension qui se trouve soumise à une double contrainte : d'une part un but (la rationalité de la participation démocratique et la prise de décision rationnelle), et d'autre part l'humanité profonde et inexplorée de l'expérience du risque.

## **REFERENCES**

- Aggestam, Lisbeth & Hyde-Price, Adrian G. V. (2000) *Security and identity in Europe : exploring the new agenda*. New York, St. Martin's Press.
- Alkire, Sabina (2003) « A Conceptual Framework for Human Security », *CRISE Working Paper*.
- Baldwin, David A. (1995) « Security Studies and the end of the Cold War », *World Politics*, 48, 117-141.
- Baldwin, David A. (1997) « The Concept of Security », *Review of International Studies*, 23, 5-26.
- Booth, Ken (2005) *Critical security studies and world politics*. Boulder, Colo., Lynne Rienner Publishers.
- Brown, Lester (1997) « Redefining National Security », *Worldwatch Paper*. Washington D.C.
- Buzan, Barry (1991a) « New patterns of global security in the twenty-first century », *International Affairs*, 67, 431-451.
- Buzan, Barry (1991b) *People, States and Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-cold War Era*. New York, Harvester Wheatsheaf.
- Commission Européenne (2000) *Communication de la Commission sur le Principe de Précaution*.

- Daase, Christopher & Kessler, Oliver (2007) « Knowns and Unknowns in the War on Terror. Uncertainty and the Political Construction of Danger », *Security Dialogue*, 38.
- Dalby, Simon (1997) « Contesting an Essential Concept: Reading the Dilemmas in Contemporary Security Discourse », in Krause, K. & Williams, M. C. (Eds.) *Critical Security Studies: Concepts and Cases*. Abingdon, UK, Routledge.
- Dalby, Simon (2000) « Geopolitical Change and Contemporary Security Studies: Contextualizing the Human Security Agenda », *Working Paper No 30*. Vancouver, Bc, Institute of International Relations The University of British Columbia.
- Derian, James Der (1993) « The Value of Security: Hobbes, Marx, Nietzsche, and Baudrillard », in Dillon, D. C. M. (Ed.) *The Political Subject of Violence*. Manchester & London, Manchester University Press.
- Derrida, Jacques (1999) *Donner la mort*. Paris, Éditions Galilée.
- Dillon, Michael (1996) *Politics of security : towards a political philosophy of continental thought*. London ; New York, Routledge.
- Huysmans, Jef (1998) « Security! What do you Mean? From Concept to Thick Signifier », *European Journal of International Relations*, 4, 226-255.
- Kaldor, Mary (2000) *Global insecurity : restructuring the global military sector*, v. 3. London, Pinter.
- Lipschutz, Ronnie D. (1995) *On security*. New York, Columbia University Press.
- Rothschild, Emma (1995) « What is Security? » *Daedalus*, 124, 53-98.
- Seely, Hart (1993) *Pieces of Intelligence: The Existential Poetry of Donald H. Rumsfeld*. New York, Free Press.
- Taleb, Nassim Nicholas (2007) *The Black Swan: The Impact of the Highly Improbable*. London, Penguin.
- Tickner, Ann (1995) « Re-visioning Security », in Booth, K. & Smith, S. (Éd.) *International Relations Theory Today*. Oxford, Oxford University Press.
- Ullmann, Richard (1983) « Redefining security », *International Security*, 8, 129–153.
- Virilio, Paul (1977) *Vitesse et politique*. Paris Éditions Galilée.
- Virilio, Paul (1978) *Défense populaire et luttes écologiques*. Paris, Éditions Galilée.
- Wæver, Ole (1997) *Concepts of Security*. Copenhagen University of Copenhagen.
- Wæver, Ole (2000) « What is Security? The Securityness of Security », in Hansen, B. (Éd.) *European Security Identities--2000*. Copenhagen, Copenhagen Political Studies Press.
- Williams, Phil (1994) « Transnational criminal organizations and international security », *Survival*, 36, 96-113.
- Wyn Jones, Richard (1999) *Security Strategy and Critical Theory*. London, Lynne Rienner.